



ELEVeS



Ecoles Libres Efficaces Vivantes et Solidaires ASBL

Pas de temps à perdre : l'accueil des enfants de réfugiés exige la création urgente de classes-passerelles (DASPA) en vue d'une intégration réelle et rapide

Comme quasi partout en Europe, l'afflux de réfugiés soulève en cette rentrée scolaire de nouveaux défis. Le Pacte pour un enseignement d'excellence ne peut qu'intégrer cette dimension nouvelle et permettre à ces enfants de recommencer une nouvelle scolarité dans des conditions adaptées à leurs besoins.

Quel que soit son statut, tout enfant en âge d'obligation scolaire présent sur le territoire a droit à une place à l'école. Nous saluons donc la décision de la ministre Joëlle Milquet de mettre tout en œuvre pour assurer la scolarisation effective de ces enfants.

Comme l'a rappelé Madame Milquet, la Fédération Wallonie-Bruxelles dispose d'ores et déjà d'un dispositif d'accueil et de scolarisation des primo-arrivants (le DASPA[1]), qui permet d'organiser des classes-passerelles pour faciliter l'apprentissage du français en tant que langue étrangère.

La Ministre vient par ailleurs d'annoncer le maintien par dérogation de trois des dispositifs précédemment en sous-capacité, ainsi que le lancement d'appels à projets visant la création de trois autres (à Tournai, Morlanwelz et Bruxelles). Il s'agit de garantir l'organisation de classes DASPA à proximité des centres d'accueil existants et futurs.

Il importe tout d'abord de souligner que le nombre de classes DASPA était très largement insuffisant avant même l'arrivée de ces nouveaux migrants.

Les questions à propos desquelles ELEVeS souhaite interpeller la Ministre de l'Enseignement obligatoire sont donc les suivantes :

- tout en organisant dans l'urgence de nouvelles classes DASPA, la Ministre ne devrait-elle pas promouvoir une extension de l'apprentissage du français-langue étrangère à l'ensemble des publics scolaires dont les difficultés d'apprentissage

s'expliquent par l'absence de maîtrise de la langue d'enseignement (non sans avoir au préalable mesuré l'ampleur des besoins pour chaque bassin scolaire) ?

- les nouvelles classes DASPA se concentreront-elles à proximité immédiate des centres d'accueil pour candidats-réfugiés ou seront-elles plus largement réparties au sein des agglomérations les plus peuplées (Bruxelles, Liège, Charleroi...) ? Ces classes étant prévues pour un apprentissage pouvant aller jusqu'à 12 à 18 mois, il s'agira en effet d'assurer un suivi du dispositif après que les familles auront quitté les centres d'accueil provisoires ;

- dans le cadre de la réforme des titres et fonctions des enseignants, n'y aurait-il pas lieu d'intégrer dans la formation initiale de *tous* les enseignants l'apprentissage d'au moins certaines des techniques d'enseignement du français-langue étrangère ?

- ne faudrait-il pas organiser dans le cadre des formations continuées des modules visant à former à ces mêmes apprentissages les enseignants d'ores et déjà en fonction ?

ELEVeS réclame avec insistance une mise en œuvre efficace du renforcement de l'apprentissage du français-langue étrangère, pour contribuer à relever les deux enjeux essentiels que sont un enseignement de qualité pour tous et la limitation des échecs et abandons scolaires.

La mixité sociale ne peut rester un vague projet électoral. Elle requiert la mise en place d'outils et de moyens adaptés aux besoins rencontrés dans les différentes écoles. Une connaissance de la langue d'apprentissage par tous les élèves est essentielle à cet égard.

Olivier Van Essche, président 0478 59 59 60

Anne François, coordonnatrice 0494 68 34 97